



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Mâcon, le 30 JUIL. 2018

Service Environnement

affaire suivie par :
Marc Ezerzer

Tél. : 03 85 21 86 01
Fax : 03 85 38 01 55
ddt-env@saone-et-loire.gouv.fr

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 6 juillet 2018, vous avez souhaité attirer mon attention sur les enjeux environnementaux et sur l'opposition de votre association au projet de création d'un bassin d'aviron olympique sur la commune de Replonges dans l'Ain.

Concernant un bassin situé dans l'Ain, votre association ayant votre siège dans le même département, je ne saurais trop vous recommander de saisir le Préfet de l'Ain de cette question.

Mes services et moi-même restons à votre entière disposition.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet

Pour le préfet
le secrétaire général de la
préfecture de Saône-et-Loire

Jean-Claude GENEY

Copie M. le Préfet de l'Ain

Madame Régine SAURA-LACOUR
Présidente de l'association Bien Vivre à
Replonges
706, rue du Palachin
4, lotissement du Grand Champ
01750 REPLONGES